



Fédéré Flash

C'est vous qui le dites

Sommaire
Numéro 131
Mars 2015



Au cours des dernières semaines, des membres du Comité d'éthique ont eu l'occasion de présenter aux différentes assemblées de la Fédération le « dossier sur le dossier » construit à la suite de différentes demandes reçues relatives à la gestion du dossier de l'élève. Georges Lecoq, secrétaire du Comité d'éthique, revient sur ces rencontres.

Quel était le but de ces rencontres ?

Ce fut une première occasion de communication aux centres d'un aspect de notre travail. Sans doute y en aura-t-il d'autres si des thématiques récurrentes nous parviennent encore. Le CE remercie ces assemblées pour leur accueil et leur intérêt.

Ces présentations ont-elles eu des effets sur le travail du Comité ?

Oui, car dans la foulée de ces présentations et l'invitation lancée à rejoindre le Comité, celui-ci est en train de s'adjoindre de nouveaux collègues. C'est une réelle joie de voir que les questions qu'on y aborde intéressent de plus en plus les centres, que les demandes qu'on nous adresse s'intensifient, une joie réelle de voir que nous allons bientôt nous retrouver à plus d'une dizaine, ce qui va forcément enrichir nos analyses et nos avis et nous enrichir chacun.

Vous souhaitiez aborder dans cet entretien l'aspect méthodologique de votre travail ?

En effet, car nous avons régulièrement été interrogés à propos de notre méthodologie. Elle s'est construite progressivement et se montre aujourd'hui de moins en moins tâtonnante, de plus en plus opérationnelle.

C'est vous qui le dites -
pages 1 et 2

Vie collective - page 2

Rubrique à bras du
COF - page 2

Nouvelles en bref -
page 3

Entre vous et moi -
pages 3 et 4

Juridiquement vôtre -
page 4

Agenda - page 4

C'est vous qui le dites - la suite

En quoi consiste-t-elle ?

Dès qu'une demande nous arrive (toujours par écrit), elle est lue par chaque membre et un tour de table est effectué afin d'établir la recevabilité ou la non-recevabilité de cette demande. La non-recevabilité signifie simplement que la demande n'est pas de nature éthique et que les réponses sont à trouver à un niveau légal, institutionnel, moral ... Si en revanche un seul membre y trouve matière éthique, la demande est reçue et analysée par l'ensemble des membres. Toute réponse construite par le Comité est une réponse collégiale : tous les membres se sont entendus à propos de la formulation de l'avis que le Comité transmet.

Comment y parvenez-vous ?

Dans un premier temps, la question est grossièrement analysée lors d'un échange informel, puis progressivement affinée, reformulée entre les membres, décortiquée. Ce qui dessine une manière d'aborder pas à pas une question qui quelquefois en comprend d'autres ou qui ouvre à une complexité qu'au départ elle ne laissait pas transparaître.

La parole de chaque membre est-elle entendue, écoutée, traitée ?

Le Comité n'est pas hiérarchisé, chaque parole

est entendue et bienvenue, tout est accueilli.

Dès que l'on entre dans le vif du sujet, la sensibilité de chacun prend place et s'affirme. Ces différentes sensibilités, ces différentes intelligences, manières de se positionner... s'articulent entre elles.

... Et l'on voit à chaque fois un avis collégial se construire, sans qu'aucun membre ne renonce à une idée qui lui est propre et personnelle, sans qu'aucun ne se sente raboté parce qu'un aspect qu'il aurait perçu n'a pas été retenu par l'ensemble. Peu à peu s'édifie une pensée collective où chacun se retrouve, chacun dans son apport et sa nuance. Cette pensée devient collective, la propriété de tous, chacun s'y retrouve entièrement et elle dépasse chacun en particulier.

Au-delà de l'avis ainsi progressivement construit, il me semble que c'est précisément ce type de dynamique de réciprocité constructive qui donne le goût à ce travail.

On peut dès lors comprendre pourquoi l'arrivée de nouvelles personnes va accentuer ce mouvement, sa dynamique et son entrain.

Propos recueillis par Hélène Genevrois

La vie collective

Partage des pratiques

Avec l'assentiment de la Commission Permanente Enseignement Secondaire, un Espace Thématique Alternance a vu le jour cette année scolaire 2014-2015.

Et d'emblée, il fait preuve d'une originalité de démarche non seulement intéressante mais également fort utile.

En quoi ?

Les réunions ne se déroulent plus à Namur autour d'un sujet décidé en commun mais se tiennent directement dans les CEFA. A ce jour, 3 CEFA ont accueilli les équipes PMS de l'Espace Thématique Alternance : Verviers, Anderlecht et Ixelles.

Trois fantastiques espaces de travail au cours desquels, même si le temps a filé comme jamais, il y a eu rencontre et échanges avec le/la coordinateur/trice, avec des

professeurs et autres intervenants adultes, avec des jeunes, tous très riches. Chacune des journées a permis également la présentation d'une activité PMS suscitant autant l'intérêt que la curiosité des participants.

Bien sûr le nombre de participants est limité (20) et priorité est donnée à ceux qui travaillent déjà en CEFA. Mais deux agents travaillant exclusivement dans le temps plein ont quand même pu « casser » leurs représentations de l'Alternance et du CEFA et s'ouvrir à des réalités positives et porteuses de qualité en matière de formation.

Le troisième trimestre se prête mal à ce type de réunion vu la quantité de travail, les congés et les nombreuses obligations (qualifications, jury, ...) de fin d'année.

Cependant, deux équipes PMS travaillent déjà à des réunions « en » CEFA pour le premier et le deuxième trimestre de l'année prochaine. Super !

Affaire à suivre donc.

Rubrique à brac du COF



A Copenhague, Bruxelles, Paris, on a tué, assassiné.

Au nom d'idées, de la religion, de la foi.

L'équipe du COF vous propose deux articles de fond, à relier pour penser plus loin et autrement qu'en mode superficiel.

En finir avec le mauvais slogan : « échec de l'intégration », ne pas en rester à la seule lutte contre la radicalisation, et penser plus large et plus loin.

[Felice Dassetto](#) et [Jacques Liesenborghs](#)

Des nouvelles en bref



Valorisation des tests anciens

A l'initiative des CPMS libres de Bruxelles II et de Bruxelles Nord, un contact a été pris avec le Musée bruxellois des industries et du travail « La Fonderie » afin de valoriser le matériel des tests utilisés avant les années 1970 dans les « Offices d'orientation professionnelle ».

Ce musée propose de rassembler ce véritable trésor archéologique industriel, et de mener un travail de recherche autour du thème de l'évolution des conceptions de l'orientation professionnelle à l'origine de cette partie de notre travail actuel.

Vous êtes donc invités à contacter le musée afin de proposer ce qui pourrait compléter ce début de collection et d'alimenter la base d'un projet de publication et d'exposition.

Personne de contact à « La Fonderie » : Sylvie LEFEBVRE, à son adresse mail slefebvre@lafonderie.be

Vidéos métiers

Voici deux sites qui fournissent de courtes vidéos de présentation de métiers qui peuvent être utilisées dans le cadre de l'accompagnement des démarches d'orientation.

✓ www.lecanaldesmetiers.tv : les vidéos métiers sont classées par secteur. Moyennant une inscription gratuite, vous avez accès à un dossier de classement personnel des vidéos.

✓ [Mon métier, c'est ma vie](#)

Le premier étant un site français et le second étant développé par l'IFAPME, les informations relatives aux formations ne concernent pas notre système scolaire. Néanmoins, les vidéos métiers sont tout à fait adaptées à un visionnage par les élèves.

Sur le site du SeGEC

Ont récemment été mis en ligne :

Une journée de conseil de classe particulière : il s'agit des interventions retranscrites ou résumées entendues lors de la journée organisée par le COF en mai

2014, pour éclairer notre réflexion et notre action PMS en Conseil de classe : [ici](#)

Envol vers le premier degré de l'enseignement secondaire : ce folder mis à jour annuellement et envoyé dans chaque Centre, explique l'organisation du premier degré et les modalités d'inscription dans l'enseignement secondaire : [ici](#)

La notion de dossier : synthèse des données relatives aux dossiers des élèves réalisée par le Comité d'éthique de la FCPL : [ici](#)

Comprendre ce qui fait la difficulté de l'école aujourd'hui

« *Comprendre ce qui fait la difficulté de l'école aujourd'hui* » est une nouvelle publication du Service d'Etude du SeGEC. C'est le fruit du travail d'un séminaire animé par le psychiatre et psychanalyste Jean-Pierre Lebrun, au cours de l'année 2013-2014 avec des représentants des différents acteurs de l'éducation : enseignants, parents, directeurs d'écoles et de centres PMS, de CEFA ainsi que des membres de Pouvoirs organisateurs. Marianne Leterme (directrice Comines), Georges Lecocq (directeur Liège VII) et Gengoux Gomez (CPP Auvélais) y ont participé.

Sans avoir la prétention de faire la lumière sur toutes les difficultés auxquelles font face les acteurs de l'éducation, Jean-Pierre Lebrun tente de faire le point sur les logiques qui animent d'une part la famille et de l'autre le monde scolaire. Sans chercher à faire porter une « faute » à l'une ou l'autre partie, il nous apporte des pistes de réflexion pour aider chacun à voir ce qui sous-tend certains comportements face auxquels nous sommes souvent démunis. Aussi pourrez-vous découvrir dans les thématiques abordées des sujets tels que la question de la motivation des élèves, la crise de l'autorité, la place de la hiérarchie dans les rapports sociaux, la question de la légitimité des enseignants, la recherche de limites...

Ce document représentera une ressource utile pour les acteurs des Centres PMS. Un exemplaire a été envoyé dans chaque Centre, ainsi que les modalités de commande. Par ailleurs, vous pouvez le télécharger [en cliquant ici](#).

Entre vous et moi



Plan de lutte contre le cyberharcèlement à l'école, réorganisation de la journée scolaire, pacte pour un enseignement d'excellence, plan lecture, le

mois de la tolérance dans les écoles ... et j'en passe, des communications de la Ministre de l'Education. Joëlle Milquet communique énormément, de quoi nous donner le tournis. Rares sont les jours où l'on ne parle d'un de ses multiples projets dans les médias ! Mais ne cédon pas à la panique, prenons le recul nécessaire pour ne pas nous laisser submerger par les déclarations ministérielles.

Il faut dire que la Ministre Milquet possède, à l'échelle de la Fédération Wallonie-Bruxelles, des portefeuilles ministériels conséquents : l'enseignement (75 % des dépenses), la culture, l'enfance. Dans l'absolu, elle a donc plus de choses à dire que ses collègues de gouvernement et de surcroît, Madame Milquet entretient

subtilement ses liens avec les médias. Ça donne une communication tous azimuts mais peu de données sur le fond des dossiers.

Un exemple qui nous concerne : Joëlle Milquet a parlé dans la presse d'une réforme des Centres PMS sans en préciser la teneur et sans interpellier les acteurs concernés. Un effet d'annonce ? Même les personnes qui devraient être les mieux informées des intentions de la Ministre ignorent ce dont il s'agit.

Par ailleurs, le pacte pour un enseignement d'excellence lancé fin janvier prévoit d'une part un état des lieux de la contribution des Centres PMS à la qualité du parcours pédagogique, notamment en ce qui concerne l'orientation, la lutte contre l'échec scolaire et contre le décrochage. D'autre part, le pacte prévoit le « *renforcement de la clarification des missions, des compétences en orientation, de la formation continuée, de l'organi-* »

sation et de l'implication efficace dans la lutte contre l'échec, etc ».

A ce jour, les travaux du pacte ont démarré. L'instance de pilotage s'est déjà réunie plusieurs fois et deux groupes de travail, l'un relatif à l'état des lieux et l'autre aux questions de sens, valeurs, objectifs et missions, ont débuté leurs travaux. Le SeGEC, en tant que fédération des PO de l'enseignement catholique et des Centres PMS libres, est présent dans les instances et les groupes de travail du pacte. Le processus en cours prévoit également une « consultation populaire », via le site <http://pactedexcellence.be>. Tout un chacun peut répondre aux questionnaires en ligne, y donner

des avis et même s'inscrire à des groupes de travail à mettre en place.

A la FCPL, en articulation permanente avec le SeGEC, nous suivons de près les travaux, particulièrement les thématiques qui pourraient concerner les Centres PMS. Si la Ministre l'estime nécessaire, nous sommes prêts à aborder avec elle une réflexion de fond sur l'action des Centres PMS, non sans lui avoir fourni les éléments qui permettent de l'apprécier à sa juste valeur.

Sophie De Kuysse
Secrétaire Générale



Juridiquement vôtre

Circulaire n°5105 du 6 juin 2015 : « Guide pratique «Parents-école : comment mieux connaître l'école et s'y impliquer ? »

Le guide « Parents-école : comment mieux connaître l'école et s'y impliquer ? » a pour objectif d'aider les

parents d'élèves à mieux comprendre l'organisation du système scolaire ainsi que le rôle de chaque acteur scolaire (direction, enseignants, éducateurs), des Centres PMS et autres partenaires (médiation scolaire, services PSE).

La première partie de ce guide aborde la relation école-famille. Dans un second temps, les dispositions en matière d'organisation de l'école sont évoquées et explicitées.

Le guide ainsi qu'un dépliant de présentation sont accessibles [ICI](#).



L'agenda de mars et avril 2015

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9 Formations 4 et 46	10 Formations 6, 19, 36 et 47 Conseil Supérieur des Centres PMS	11	12 COF Comité d'Ethique	13
16 Formations 23 et 46	17 Formation 28	18 Groupe Systémique	19 Formation 47	20 Formations 9 et 36 CPES
23	24 Formation 21	25	26	27 Formations 10 et 47
30 Formation 4	31 Formation 6 Bureau FCPL	1	2 Commission Paritaire des Centres PMS	3

Vacances de Pâques, du 6 au 17 avril 2015 inclus

